

Le 6 juin 2016

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **ADAPEI 12-82 : Un contrat d'objectifs et de moyens pour améliorer la prise en charge des adultes et enfants handicapés**

**L'ARS Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées vient de finaliser la signature d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) avec l'ADAPEI 12-82. Ce contrat conclu pour une durée de cinq ans vise à dresser la feuille de route commune à l'association et à l'ARS, au service des personnes en situation de handicap.**

Ce contrat s'inscrit dans la continuité du CPOM qui avait été conclu avec l'ex-ADAPEI 12. Il va permettre de prévoir et d'accompagner des opérations de transformation et de restructuration de l'offre dans l'Aveyron et le Tarn-et-Garonne. C'est un vecteur de simplification et de souplesse pour la tarification et de renforcement du dialogue avec l'association et l'ARS.

Le CPOM signé entre l'ARS et l'ADAPEI 12-82 concerne les établissements et services médico-sociaux de la compétence exclusive de l'ARS, soit 21 structures et 1009 places. Au plan budgétaire, il établit une dotation globale commune de 32,5 millions d'Euros.

Les objectifs prévus dans ce CPOM vont contribuer à diversifier les modalités d'accompagnement pour mieux s'adapter aux besoins et favoriser la logique de parcours.

L'ADAPEI 12-82 s'est aussi engagée à entreprendre une réflexion sur l'organisation des transports des personnes en situation de handicap, à prévenir et favoriser les réponses aux comportements problématiques, et à garantir la mise en œuvre des recommandations de bonnes pratiques.

Enfin le CPOM prévoit un volet concernant l'insertion professionnelle, les actions préventives en santé, le développement des partenariats ainsi que des actions concernant la formation des professionnels.

Afin de mettre en œuvre ces objectifs, le CPOM comprend des actions concrètes telles que l'identification d'un référent bientraitance au niveau de l'association, la création de places d'établissements et de services pour enfants ou la programmation de formations à la prise en charge du vieillissement dans les MAS (Maisons d'accueil spécialisé) et les ESAT (Etablissement et services d'aide par le travail).

## A propos de l'ADAPEI

**L'ADAPEI 12-82 est une association parentale née en 2014 de la fusion de l'ADAPEI de l'Aveyron et de l'ADAPEI de Tarn-et-Garonne. Cette association est présidée par Marc Gosselin et dirigée par Jean-Pierre Benazet. Elle accompagne 2500 personnes au travers de 46 établissements et services.**

Extrait du discours de M. Marc Gosselin (signature du 31 mai 2016) :

*« Je ne puis dire ces quelques mots sans oublier que le 21 novembre 2008, un premier CPOM avait associé les services de ce qui était alors la DASS de l'Aveyron, la CRAM Midi Pyrénées et l'ADAPEI de l'Aveyron. Force est de constater que cette signature intervient dans un tout nouveau contexte, entre cette nouvelle agence de l'ARS Midi-Pyrénées-Languedoc Roussillon et l'ADAPEI de l'Aveyron et de Tarn-et-Garonne.*

*En tant que Président je peux assurer que cet outil de CPOM permet de traverser les réformes et les fusions d'associations de manière sereine. Cet outil de CPOM constitue un gage d'adaptation de l'offre dans une certaine sécurité. Je ne puis dire ces quelques mots sans rappeler la qualité des échanges qu'entretient notre association avec les services de l'ARS tant au niveau régional que dans les délégations départementales. Les modalités de renouvellement de ce contrat en témoignent. Ainsi, la phase de diagnostic a permis de mettre en lumière les besoins, tant en matière d'offre médico-sociale dans les secteurs de l'enfance, du travail protégé et des adultes qu'en matière de structuration de son siège social.*

*Ce contrat reprend ces constats et établit 10 objectifs stratégiques qui vont encadrer notre action pour les 5 prochaines années. Je m'associe donc aux Présidents des territoires de l'Aveyron et de Tarn-et-Garonne et à M. Benazet, notre directeur général pour me réjouir de cette démarche volontaire de transparence et d'engagements réciproques dans laquelle l'ARS et l'ADAPEI 12-82 se sont associées.*

*Le travail effectué autour de ce CPOM va encore renforcer le partenariat déjà actif entre notre association et l'Agence Régionale de Santé.*

*Mais il va aussi et surtout permettre de répondre encore mieux, tant en quantité qu'en qualité, aux besoins des personnes en situation de handicap qu'accompagne notre ADAPEI.*

*Et ce dernier constat ne peut être que réjouissant de ma place de Président d'une association qui a pour vocation de veiller à la reconnaissance et la prise en compte des besoins des personnes handicapées mentales. Merci donc, encore une fois, à toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce contrat grâce auquel la cause et les besoins des personnes en situation de handicap seront encore mieux prise en compte dans nos établissements et services. »*



De gauche à droite : Olivia LEVRIER (Directrice de l'offre de soins et de l'autonomie ARS LRMP), Dr Jean-Jacques MORFOISSE (Directeur Général adjoint ARS LRMP), Marc Gosselin (Président de l'ADAPEI 12-82), Jean-Pierre BENAZET Directeur de l'ADAPEI 82)

Extrait du discours de M. Jean-Pierre Benazet, Directeur Général (signature du 31 mai 2016) :

*« Ce CPOM est pour notre association, une formidable opportunité de donner du sens et de la cohérence à notre action. Le suivi et le pilotage des objectifs stratégiques nous permettent de réviser notre projet associatif global, les projets d'établissements ainsi que les projets des pôles d'accompagnement tout en optimisant notre système d'information. Je souhaite également remercier mon équipe ainsi les professionnels de l'Agence Régionale de Santé pour la qualité du dialogue et des échanges qui a permis d'élaborer ce CPOM dans un excellent climat. »*

**Président** : Marc Gosselin

**Directeur Général** : Jean-Pierre Benazet

**[www.adapei12-82.fr](http://www.adapei12-82.fr)**

**Agence Régionale de Santé  
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées**

26-28 Parc Club du Millénaire - 1025 rue Henri Becquerel  
CS 30001 - 34067 Montpellier cedex 2  
standard : 04 67 07 20 07

**[www.ars.languedoc-roussillon-midi-pyrenees.sante.fr](http://www.ars.languedoc-roussillon-midi-pyrenees.sante.fr)**

**ARS - Contact presse :**

Vincent DROCHON - 04 67 07 20 57 / 06 31 55 11 77  
vincent.drochon@ars.sante.fr

**ADAPEI 12-82 - Contact presse :**

Sophie RAYMON - 05 65 77 22 40  
sophie.raymon@adapei12-82.fr